

Accompagnement des grossesses pathologiques

Malika LAMALLE & Leïla FRIGERE

D'un point de vue médical

- S'assurer de la réalisation du bilan étiologique de l'évènement en post-partum ;
- Conseiller d'avoir les résultats avant de relancer une autre grossesse afin d'éviter si possible les récurrences catastrophiques ;
- Proposer particulièrement la consultation pré-conceptionnelle ;
- Mettre en place précocement des traitements préventifs (ex aspirine nourrisson sur antécédents de pathologies vasculaires, progestérone sur antécédents de fausse couches tardives ou accouchement prématuré) ;
- Favoriser l'accès au suivi par un spécialiste le plus tôt possible.

D'un point de vue accompagnement

- Favoriser l'écoute ;
- Apporter les explications complémentaires si nécessaire de façon adaptée aux parents (temporalité, littératie), se référer au spécialiste ;
- Proposer l'entretien prénatal précoce (entretien de prévention et de détection des vulnérabilités médico-psycho-sociales) : favoriser l'expression des questions, des inquiétudes, des besoins, des projets particuliers à adapter au contexte de la grossesse à risque – préparer la mise en place du lien d'attachement – préparer les conditions d'accueil du bébé ;
- Veiller à la mise en place du lien d'attachement, accompagner la parentalité ;
- Proposer l'entretien postnatal précoce (notamment pour la détection des troubles dépressifs).

Du côté des professionnels

- Privilégier les décisions collégiales (staff, pluridisciplinarité)
- Discours commun = formation/sensibilisation commune
- Penser aux partages d'expérience (REX)

Pour aller plus loin :

Alexandra Benachi, Dominique Luton, Laurent Mandelbrot, Olivier Picone *Pathologies maternelles et grossesse* 2 édition, Editeur : Elsevier Masson | Date de publication : 06/2022

Contact : leila.frigere@chu-martinique.fr